



2014-2015

RAPPORT ANNUEL

Credit photo : Gabriel Péroault

Un **GRAND** petit collègue
...qui a la réussite à coeur!



Monsieur le Ministre,

C'est avec fierté que nous vous soumettons le rapport annuel 2014-2015 présentant les faits saillants de la première année d'application du Plan stratégique institutionnel (PSI) 2014-2019 « Un engagement vers l'avenir! » qui a été adopté par le conseil d'administration du Collège le 9 juin 2015.

À sa lecture, vous remarquerez le dynamisme qui anime notre Collège, tant dans son enseignement que dans son implication dans la communauté. L'examen des bilans a permis d'apprécier la réalisation de quelque 202 résultats attendus des départements d'enseignement et des services et de constater un niveau d'atteinte plus que satisfaisant de la grande majorité des projets identifiés au début de l'année concernée. Cet examen aura également permis de saisir l'importance de l'apport collectif fourni dans le sens des orientations stratégiques institutionnelles.

Le contexte de réalisation de ces mandats a exigé une grande implication dans des dossiers particuliers comme, entre autres, la finalisation du Plan stratégique 2014-2019, la réalisation d'un plan de communication, le projet de construction du gymnase, le contexte de compressions budgétaires, la continuité de l'implantation du nouveau programme de Techniques d'éducation à l'enfance, la collaboration avec la communauté d'une approche de co-innovation ouverte de même que la faisabilité de l'implantation d'un HUB en informatique, la réalisation d'un consortium en santé publique environnementale ainsi que la recherche de milieux de stages pour notre programme d'Intervention en milieu juvénile et correctionnel. Ajoutons à cela une lourdeur administrative qui ne fait qu'augmenter. Mentionnons par exemple la Loi sur les effectifs (Loi 15), la Loi sur l'attribution des contrats (LCOP) ainsi que la Loi 133 sur la gouvernance et la gestion des ressources informationnelles des organismes publics et des entreprises du gouvernement (LGRI).

Toutefois, nous avons réussi à travailler ensemble, à réaliser les activités avec une attention soutenue, à faire rayonner notre institution et à incarner sa mission en développement durable, et ce, en ayant toujours comme préoccupation première de faire réussir l'étudiant et de maintenir la qualité d'enseignement qui nous est reconnue. C'est notamment grâce à l'ouverture démontrée par l'ensemble du personnel à continuer d'utiliser nos lieux d'échanges, de rencontres et de consultation que nous avons été en mesure, avec l'assurance de réussir, de relever les défis importants qui se posent à nous au plan institutionnel.

En ce sens, des remerciements chaleureux s'adressent à chacun et à chacune des personnes œuvrant au Collège pour cet apport positif et pour cet engagement sans cesse renouvelé d'**Avoir la réussite à cœur!**



Photo : Nath B

Fabienne Desroches
Directrice générale



Photo : Courtoisie

Alain Chalifoux
Président du Conseil d'administration

TABLE DES MATIÈRES

Mot au Ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche, de la Science et de la Technologie	02
Faits marquants du Plan stratégique institutionnel.....	03
Évolution de la population étudiante et taux de réussite	07
Activités à la formation continue.....	08
Nombre de stagiaires Alternance travail-études.....	08
Taux de placement en emploi relié.....	08
Population étudiante du 20 septembre 2014	09
Gala des mérites.....	10
Événements marquants.....	12
Répartition des membres du personnel.....	14
Résultats d'opérations	15
Faits saillants.....	16
Conseil d'administration	17
Code d'éthique et de déontologie	18

LES FAITS MARQUANTS DE LA PREMIÈRE ANNÉE D'APPLICATION DU PLAN STRATÉGIQUE INSTITUTIONNEL 2014-2019

« UN ENGAGEMENT VERS L'AVENIR! »

ORIENTATION 1

AUGMENTER LE RECRUTEMENT HORS TERRITOIRE

Pour cette orientation, il y avait 63 résultats attendus sur un total de 202. De ce nombre, 61 résultats ont été atteints et 2 résultats ont été reportés. C'est donc un degré d'atteinte de 97 % pour cette orientation.

Voici quelques réalisations en lien avec cette orientation stratégique :

- Mentionnons que, pour une première fois, l'activité Portes ouvertes s'est tenue une fin de semaine et que 69 % des visiteurs se sont inscrits pour la rentrée d'automne 2015;
 - Les différents services et les programmes ont participé et collaboré aux activités de recrutement tant à l'interne qu'à l'externe;
 - Nous avons analysé nos pratiques publicitaires afin de les évaluer et d'en optimiser le rendement;
 - Nous avons procédé à un sondage d'outils promotionnels visant l'augmentation du recrutement;
 - Nous avons réalisé un plan de communication;
 - Nous avons soutenu la mise en place d'activités psychosociales, socioculturelles et sportives à grand déploiement comme : les troupes de danse et de théâtre, la radio étudiante, le journal étudiant, la participation d'activités étudiantes réseau (Forum Sciences et société, Forum étudiant, Inter-collégiaux de théâtre, danse et cinéma, Prix collégial du cinéma, concours Voix de la poésie, Prix littéraire, Chapeau les filles et Sciences on tourne), l'organisation du Championnat de golf étudiant (RSEQ), l'organisation d'une course 5 km, l'organisation de la Semaine TOUSKI, la coordination et la réalisation de Cégeps en spectacle, la coordination et la réalisation du Marathon d'écriture, la coordination et la réalisation du Gala des Mérites et de L'Aut'Gala, etc.;
 - De nouveaux outils promotionnels ont été proposés;
 - Nous avons travaillé le dossier de construction d'un gymnase simple. Les plans, les devis et les rapports d'étape ont été rédigés. La construction a débuté en août 2015;
 - Au niveau de la formation continue, nous avons analysé nos pratiques publicitaires.
- Voici un résultat en lien avec un indicateur concernant cette orientation :
- Pour l'année 2014-2015, nous avons admis 58,8 % de notre population étudiante en provenance de l'extérieur de la MRC Pierre-De Saurel.

ORIENTATION 2

ACCROÎTRE LE RAYONNEMENT DU COLLÈGE

Pour cette orientation, il y avait 13 résultats attendus sur un total de 202. De ce nombre, 6 résultats ont été atteints, 3 résultats ont été partiellement atteints et 4 ont été reportés. Ainsi, 69 % des résultats ont été atteints ou partiellement atteints.

Voici quelques réalisations en lien avec cette orientation stratégique :

- Nous avons soutenu les projets émanant des cours porteurs en développement durable. Ces projets ont été présentés lors de la journée de l'écocollectivité aux Promenades de Sorel et à l'Hôtel de Ville;
- Nous avons soutenu les projets et les activités proposés dans le cadre du comité d'action et de concertation en environnement et du Collectif 21. Mentionnons, entre autres, que nous effectuons dorénavant le compostage à la cafétéria, que nous avons organisé différentes activités dans le cadre du Jour de la terre comme la dégustation de bouchées végétariennes, la journée Cégep à vélo, etc.;
- Toutes les propositions du service aux entreprises ont maintenant une section identifiant l'élément développement durable;
- Nous avons poursuivi les activités du Magasin du Monde. Mentionnons que nous avons organisé, en collaboration avec Oxfam Québec, une rencontre avec le président de Fair Trade Africa;
- Nous avons collaboré avec le CTTÉI afin d'obtenir la Chaire en écologie industrielle;
- Les différents départements ont réalisé des activités en lien avec le développement durable.

ORIENTATION 3

ADAPTER LA PÉDAGOGIE AUX ÉTUDIANTS D'AUJOURD'HUI

Pour cette orientation, il y avait 47 résultats attendus sur un total de 202. De ce nombre, 46 résultats ont été atteints et 1 résultat a été reporté. C'est donc un degré d'atteinte de 98 % pour cette orientation.

Voici quelques réalisations en lien avec cette orientation stratégique :

- Nous avons mis en œuvre une programmation d'activités d'animation pédagogique portant sur l'apprentissage actif;
- Nous avons coordonné le suivi des projets d'intégration des TIC. Pour ce faire, nous avons suivi et animé des travaux et des projets des programmes : Tablettes (Soins), projet portable en Techniques administratives, tableau blanc interactif (TBI) en Techniques

ÉMERIK ARSENEAULT-MONETTE, DIPLÔMÉ EN SCIENCES DE LA NATURE A OBTENU LA MEILLEURE COTE R (PROGRAMME) : 35,068



Crédit photo : Philippe Manning

Émerik Arseneault-Monette, diplômé en Sciences de la nature a obtenu la meilleure Cote R (programme) : 35,068 et s'est vu remettre la médaille académique du gouverneur général en compagnie (gauche à droite) de Madame Fabienne Desroches, directrice générale, monsieur Alain Chalifoux, président du conseil d'administration et monsieur Denis Boucher, directeur des études.

- de bureautique, portfolio électronique en Techniques d'éducation spécialisée. Nous avons aussi fait le suivi de l'implantation d'innovations pédagogiques : classe d'apprentissage actif (CAA), laboratoire de simulation en Techniques d'éducation à l'enfance et en Techniques d'éducation spécialisée, matériathèque, hub d'apprentissage, tablette Bamboo, Moodle. Nous avons également fait des démarches visant l'implantation d'un laboratoire de mannequins haute-fidélité en Soins infirmiers, en partenariat avec le CSSS;
- En ce qui concerne le bureau des apprentissages et des ressources (BAR), plusieurs ateliers ont été offerts et des soirées d'étude ont été organisées. Tous les départements et les programmes ont collaboré avec le BAR. Mentionnons entre autres :
 - Qu'en Environnement, hygiène et sécurité au travail, les étudiants ont assisté à une formation Word donnée par Techniques de bureautique;
 - Qu'en Sciences humaines, une collaboration a été faite dans l'évaluation d'un outil pour aider les étudiants à reconnaître les activités du BAR pouvant leur servir. L'outil a été utilisé dans deux groupes de Sciences humaines;
 - Qu'en Sciences de la nature, les outils BAR : planificateurs de session, les ateliers « Chercher et trouver », « L'honnêteté intellectuelle dans tes travaux », « Évaluer et citer les sources » ont été promus davantage. De plus, des activités de parrainage entre les deuxièmes et premières années, des soirées d'étude en chimie, ainsi que des rencontres « Druides » de physique mécanique furent expérimentées à l'hiver 2015;
 - Qu'en Techniques de bureautique : dans le cadre du cours *Initiation à la profession*, les étudiantes ont reçu l'information en lien avec les différents services offerts par le BAR (ateliers et outils). De plus, l'utilisation

des outils en lien avec la gestion du temps tels que les calendriers hebdomadaires et mensuels ont été très appréciés des étudiantes;

- Qu'en Techniques de comptabilité et de gestion, une formation pour les étudiants de 1^{re} année portant sur l'utilisation de Google Doc, la prise de notes collaboratives et la gestion du temps a été élaborée. Cette formation s'est tenue durant le cours de *Technicien comptable*;
- Qu'en Techniques d'éducation à l'enfance, il y a eu des ateliers portant sur les cartes conceptuelles et sur la recherche documentaire;
- Qu'en Techniques d'éducation spécialisée, l'atelier sur les cartes conceptuelles a été offert aux étudiants de 1^{re} année;
- Les départements de Technologie de l'électronique industrielle, d'Environnement, hygiène et sécurité au travail et de Techniques d'éducation spécialisée ont suivi du perfectionnement sur des équipements, des logiciels ou des technologies spécifiques;
- Le matériel didactique a été adapté pour les classes technologiques;
- Nous avons fait l'expérimentation de la tablette électronique dans le cadre d'un cours. En effet, en Éducation physique, nous avons expérimenté la vidéo pour la rétroaction sur la maîtrise des techniques;
- Nous avons mis en place des activités d'apprentissage par le biais de simulations. Par exemple, en Techniques d'éducation spécialisée, pour le cours *Intervention en situation de crise*, chaque étudiant a eu à intervenir lors d'une simulation de situation de crise se déroulant dans la nouvelle classe de simulation. Les simulations ont été filmées; les acteurs étaient des étudiants, des professeurs ou des conseillers pédagogiques; d'autres étudiants localisés dans la régie de la classe de simulation ont agi à titre d'évaluateurs de leurs pairs; et enfin, un professeur commentait à un autre groupe d'étudiants la simulation diffusée en temps réel. De plus, en Techniques d'éducation à l'enfance, dans le cadre du cours *Santé et alimentation chez l'enfant*, une activité d'animation d'un groupe pendant la collation a été filmée;
- Du tutorat par les pairs a été fait en Mathématiques, en Anglais et en Sciences de la nature;
- Au niveau de l'informatique, nous avons ajouté des bases sans fil pour mieux desservir plusieurs départements et services et nous avons participé à la conception et à la mise en place de la classe d'apprentissage actif.

ORIENTATION 4

DÉVELOPPER DES PRATIQUES INNOVANTES FAVORISANT LA RÉUSSITE

Pour cette orientation, il y avait 41 résultats attendus sur un total de 202. Les 41 résultats ont été atteints. Ainsi, 100 % des résultats ont été atteints.

Voici quelques réalisations en lien avec cette orientation stratégique :

- Nous avons mis en œuvre des activités spécifiques pour favoriser la réussite scolaire globale. En effet, pour ce qui est du bureau des apprentissages et des ressources (BAR), nous avons expérimenté et perfectionné des ateliers, amélioré les ressources du site Web, produit un questionnaire diagnostique sur les obstacles d'apprentissage et réalisé une série de tutoriels. Par ailleurs, nous avons maintenu les activités du centre d'aide en français (CAF). Au niveau du SAIDE, nous avons fait l'harmonisation avec les activités de la formation continue. En ce qui concerne l'aide financière aux études, nous avons actualisé la stratégie d'accueil pour les étudiants de la formation continue. À la bibliothèque, les activités de formation documentaire ont été actualisées. Nous avons organisé et tenu la semaine TOUSKI. Nous avons aussi mis en œuvre le programme d'engagement étudiant. D'autre part, un suivi de la réussite a été fait pour les étudiants inscrits aux activités sportives et socioculturelles. Un suivi de la réussite a aussi été fait pour les étudiants de Sciences humaines avec le module *Étudiants à risques*, en collaboration avec les coordonnateurs. Une tournée des classes de première année a été effectuée à l'automne pour chacun des programmes où de l'information a été donnée sur les services offerts, les dates importantes, etc.);
- Pour leur part, les départements et les programmes ont tenu des activités s'inscrivant dans une pédagogie de première année;
- Nous avons analysé et interprété les taux de réussite des étudiants. Pour ce faire, des tableaux de bord de la réussite (réussite par cours, rétention et diplomation) ont été produits pour l'année 2013-2014. Nous avons fait le suivi de la réussite à l'épreuve uniforme de français (EUF). D'autres statistiques ont également été produites selon les demandes;
- Nous avons poursuivi le soutien des projets de recherche en cours. Pour cela, nous avons facilité la mise en œuvre du projet Zenétudes avec l'UQAM (coordination, animation d'ateliers, passation de questionnaires, etc.), nous avons contribué à la demande de chaire en écologie industrielle, nous avons soutenu la réalisation du projet *Études des lignées cellulaires sous stimulation allergénique*;
- Nous avons mis en place un centre de référence linguistique via notre site Web;
- Le taux de réussite a été fixé à 85 % jusqu'en 2017-2018. Pour le Collège, en 2013-2014, le taux de réussite à l'EUF est de 88 % par rapport à 83,1 % pour le réseau. Notre cible a donc été atteinte;

- Le taux de réussite aux cours pour la formation ordinaire est de 85,8 % pour l'automne 2014 et de 86,12 % pour l'hiver 2015;
- Le département de français a participé à divers concours valorisant le français. Il y a eu le Marathon d'écriture intercollégial (participation au jury pour le concours local et animation d'un atelier), le Prix littéraire des collégiens (huit étudiants y ont participé) et les Voix de la poésie (participation à la grande finale de ce concours, à Montréal, avec l'étudiante Luna Dansereau);
- Des projets spécifiques valorisant le français, en collaboration avec le REPFRAN, ont été mis en place

ÉPREUVE UNIFORME DE FRANÇAIS

Depuis septembre 2013, après analyse et en accord avec le département de français, la cible pour le taux de réussite à l'épreuve uniforme de français a été fixée à 85 %. Les derniers résultats disponibles, soit ceux de 2013-2014, nous permettent de constater que notre taux de réussite est supérieur à celui du réseau collégial de 4,9 %.

- Réseau collégial : 83,1 %
- Cégep de Sorel-Tracy : 88 %

ORIENTATION 5

STRUCTURER L'APPROCHE PROGRAMME

Pour cette orientation, il y avait 18 résultats attendus sur un total de 202. De ce nombre, 8 résultats ont été atteints et 10 résultats l'ont été partiellement. Ainsi, 100 % des résultats ont été atteints ou partiellement atteints.

Voici quelques réalisations en lien avec cette orientation stratégique :

- Nous avons assuré la concertation dans les programmes d'études. Pour ce faire, nous avons actualisé notre processus de validation des règles départementales, donné du soutien pour la rédaction de ces règles, nous avons soutenu la rédaction de plans-cadres, nous avons tenu des rencontres de comités de programme, nous avons finalisé l'inventaire des activités pédagogiques départementales en SST, nous avons fait le suivi des autoévaluations de programmes, nous avons produit un outil d'analyse et de validation des épreuves terminales de cours et un outil de validation des plans-cadres et nous avons élaboré des règles de SST en Biologie, Physique et Chimie;
- À la formation continue, nous avons assuré la concertation dans les diverses AEC (plans-cadres, PIEA);

- En Sciences humaines, le suivi de l'autoévaluation a été complété;
- En Techniques d'éducation à l'enfance, les plans-cadres de l'année 2 ont été complétés;
- En Techniques de bureautique, le bilan de l'an 2 du suivi de l'autoévaluation de programme a été présenté à la commission des études;
- En Techniques de l'informatique, le bilan de l'an 2 du suivi de l'autoévaluation de programme a été rédigé;
- En Arts, lettres et communication, la rédaction des plans-cadres de la 2^e année du programme a été faite. Aussi, un schéma illustrant l'acquisition des compétences dans le déroulement du nouveau programme Arts, lettres et communication a été réalisé;
- En Techniques d'éducation spécialisée, la démarche d'autoévaluation du programme a été effectuée et suivie de près par la conseillère pédagogique.

ORIENTATION 6 : OPTIMISER LES PRATIQUES DE GESTION FAVORISANT LE TRAVAIL D'ÉQUIPE

Pour cette orientation, il y avait 20 résultats attendus sur un total de 202. De ce nombre, 10 résultats ont été atteints, 5 résultats l'ont été partiellement et 5 l'ont été reportés. Ainsi 75 % des résultats ont donc été atteints ou partiellement atteints.

Voici quelques réalisations en lien avec cette orientation stratégique :

- Les directions concernées ont été soutenues pour inventorier les processus de gestion existants dans chacune de leur direction;
- Les processus découlant de la PIEA ont été inventoriés;
- Les processus en lien avec la direction des études ont été inventoriés. Mentionnons que

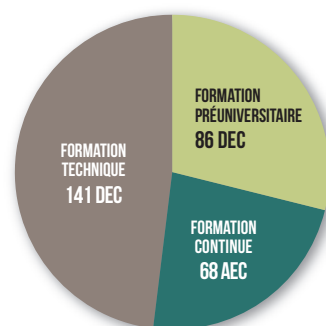
le processus de mise en œuvre de la reconnaissance de la réussite étudiante (Gala du mérite) a été actualisé, qu'une politique de développement des collections de la bibliothèque a été produite, que l'évaluation de la procédure de mise en œuvre de la Politique d'évaluation administrative des professeurs a été faite, que l'évaluation de la mise en œuvre de la Politique de perfectionnement des professeurs a aussi été faite, que l'évaluation de la procédure de révision des grilles de cours a été faite, qu'un formulaire pour les demandes et les rapports de report de disponibilité en lien avec les balises mises en application a été produit et qu'un calendrier des instances pour la présentation des divers documents produits à la direction des études a été établi;

- Nous avons étudié, afin de nous l'approprier, le nouveau cadre d'élaboration d'AEC de la Fédération des cégeps. Nous avons par la suite révisé la procédure de développement et d'élaboration d'AEC;
- Nous avons établi une procédure pour le partenariat « Collège Canada »;
- À la suite d'un manque de place au dépôt des archives du Collège, un travail a été effectué, en collaboration avec l'archiviste, afin d'élaborer une procédure d'archivage numérique;
- Une entente avec la COOP étudiante pour la vente de vêtements à l'effigie du Collège a été rédigée;
- Une directive sur les pratiques en matière de secourisme et de premiers soins a été rédigée;
- Une procédure pour la reddition de comptes en vertu de la Loi sur les contrats des organismes publics (LCOP) a été rédigée;
- Des tableaux de bord permettant de répondre aux exigences de la Loi sur le gel des effectifs ont été développés.

LOI 100

En vertu de l'article 18 de la Loi mettant en œuvre certaines dispositions du discours sur le budget du 30 mars 2010 et visant le retour à l'équilibre budgétaire en 2013-2014 et la réduction de la dette, le Cégep de Sorel-Tracy a effectué une augmentation de 2 % des taux et échelles de traitement du personnel de direction et du personnel d'encadrement du secteur de l'éducation, conformément à la réglementation ministérielle en vigueur.

NOMBRE DE
DIPLOMES ÉMIS :
295 ▶



PRIX DU LIEUTENANT-GOUVERNEUR DU QUÉBEC 2015



Crédit photo : Philippe Manning

Les Prix du Lieutenant-gouverneur du Québec ont été décernés à **Vincent Dansereau** diplômé en Sciences humaines et **Maude Mercier**, étudiante en Techniques de génie mécanique, et ce, en l'honneur de leur engagement social et communautaire durant leurs études. Le prix a été remis en compagnie de (gauche à droite) madame Fabienne Desroches, directrice générale, monsieur Alain Chalifoux, directeur du conseil d'administration et monsieur Denis Boucher, directeur des études.

MÉRITE HONORIFIQUE 2015



Crédit photo : Courtoisie

Mérite honorifique 2015, **Sylvain Descheneaux**, diplômé en 1983 au DEC en Sciences de la nature, entrepreneur reconnu dans la région de Sorel-Tracy.



ÉQUIPE DE HOCKEY MASCULIN ▲

Après sa sixième année d'existence, l'équipe de hockey collégial masculin des Rebelles a enfin réussi à remporter les grands honneurs, en devenant les champions provinciaux de la ligue du RSEQ. L'équipe a terminé au deuxième rang en saison régulière et s'est vue récompensée lors du championnat de la Ligue provinciale de hockey collégial masculin en remportant la finale face au Cégep André-Laurendeau en quatre rencontres.



ÉQUIPE DE GOLF ▲

Marc-Antoine Lavallée a remporté la médaille d'or dans la catégorie B lors du Championnat provincial de golf du RSEQ organisé par le Cégep de Sorel-Tracy au Club de golf Continental. L'équipe de golf s'est classée au 4^e rang au classement par équipe en saison régulière et s'est méritée une participation au Championnat canadien de golf de l'ACSC pour la 3^e année consécutive.

ÉQUIPE DE VOLLEYBALL MIXTE

L'équipe de volleyball mixte des Rebelles a remporté la médaille d'argent lors du championnat de la ligue collégiale de volleyball mixte, une progression d'une position, alors que l'équipe avait remporté la médaille de bronze la saison précédente. ▼



ÉQUIPE DE BADMINTON MIXTE

L'équipe s'est vu décerner la convoitée bannière de l'éthique sportive, honneur remis à l'équipe s'étant signalée durant la saison pour son esprit sportif et son attitude positive. Le duo formé de Camille Proulx et Jules Gagnon en double mixte a terminé en quatrième position lors du championnat régional. ▼

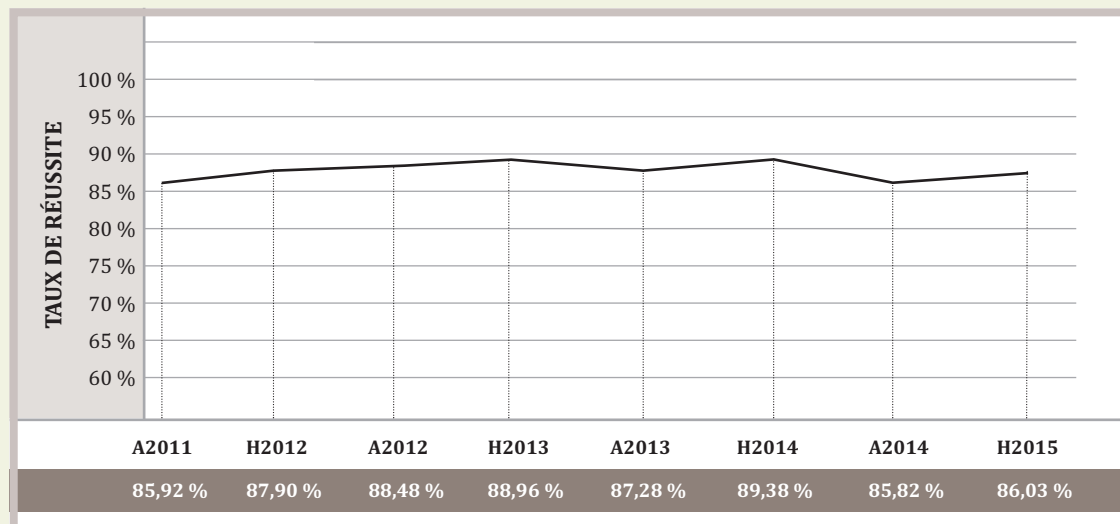


QUELQUES STATISTIQUES INTÉRESSANTES

ÉVOLUTION DE LA POPULATION ÉTUDIANTE DEPUIS LES TROIS DERNIÈRES ANNÉES

	Automne 2012			Automne 2013			Automne 2014			Automne %
	F	H	T	F	H	T	F	H	T	
ACCUEIL ET INTÉGRATION	40	32	72	0	0	0	0	0	0	0,00 %
TREMPIN DEC	0	0	0	46	39	85	54	47	101	9,35 %
SECTEUR PRÉUNIVERSITAIRE										
Sciences de la nature	61	46	107	47	54	101	57	61	118	10,93 %
Sciences humaines	133	116	249	130	104	234	105	108	213	19,72 %
Arts, lettres et communication	15	8	23	18	8	26	29	5	34	3,15 %
TOTAL	209	170	379	195	166	361	191	174	365	33,80 %
SECTEUR TECHNIQUE										
Soins infirmiers	128	11	139	134	15	149	125	15	140	12,96 %
Techniques de génie mécanique	2	46	48	2	41	43	2	48	50	4,63 %
Technologie de l'électronique industrielle	1	69	70	1	58	59	2	51	53	4,91 %
Environnement, hygiène et sécurité au travail	24	12	36	23	14	37	26	14	40	3,70 %
Techniques d'éducation à l'enfance	0	0	0	20	0	20	26	0	26	2,41 %
Techniques d'éducation spécialisée	159	16	175	181	21	202	185	20	205	18,98 %
Techniques de comptabilité et de gestion	24	20	44	22	22	44	11	16	27	2,50 %
Techniques de bureautique	44	1	45	35	1	36	36	0	36	3,33 %
Techniques de l'informatique	5	26	31	3	29	32	1	36	37	3,43 %
TOTAL	387	201	588	421	201	622	414	200	614	56,85 %
GRAND TOTAL	636	403	1039	662	406	1068	659	421	1080	100 %

TAUX DE RÉUSSITE DE L'ENSEMBLE DES COURS



ACTIVITÉS À LA FORMATION CONTINUE

ANNÉE 2014-2015

	SOREL-TRACY		VARENNES ET AUTRES		TOTAL	
	HEURES	ÉTUDIANTS	HEURES	ÉTUDIANTS	HEURES	ÉTUDIANTS
TEMPS PARTIEL						
Formation créditée	105	40	0		105	40
Formation non créditée	35	12	0		35	12
	140	52	0	0	140	52
TEMPS PLEIN						
Techniques physiques ¹	290	10			290	10
Techniques humaines ²	1155	42	3575	106	4730	148
Techniques administratives					0	0
	1445	52	3575	106	5020	158
FORMATION SUR MESURE						
Formation en entreprises ³	465	209	961	506	1426	715
Interventions en entreprises	28		39		67	
	493	209	1000	506	1493	715
TOTAL	2078	313	4575	612	6653	925

Comprend les disciplines suivantes :

- | | | | |
|---|---|---|----------------------------------|
| 1 | Génie mécanique | 3 | Informatique |
| 2 | Éducation spécialisée | | Développement durable |
| | Éducation à l'enfance | | Préparation à la retraite active |
| | Intervention en travail social | | Formation de formateur |
| | Intervention en milieu juvénile et correctionnel | | Langues |
| | Intervention et entrepreneuriat en équitation thérapeutique | | Gestion |
| | | | Ressources humaines |
| | | | Environnement |
| | | | Santé sécurité du travail |
| | | | Génie mécanique |
| | | | Génie électrique |
| | | | Supervision d'équipe |
| | | | Service aux municipalités |

NOMBRE DE STAGIAIRES ATE ALTERNANCE TRAVAIL-ÉTUDES

	ÉTÉ 2013	ÉTÉ 2014	ÉTÉ 2015
Techniques de génie mécanique	14	19	12
Technologie de l'électronique industrielle	7	5	8
Techniques administratives (Comptabilité et Assurances)	6	3	1
Techniques de bureautique	9	6	8
Environnement, hygiène et sécurité au travail	9	13	13
Techniques de l'informatique	2	1	1
AEC en procédés métallurgiques	14	0	0
TOTAL DES STAGES	61	47	43

TAUX DE PLACEMENT EN EMPLOI RELIÉ DES FINISSANTS ET DES FINISSANTES DE DÉCEMBRE 2013 ET MAI 2014 DES PROGRAMMES TECHNIQUES

PROGRAMMES - DEC	TAUX DE PLACEMENT 2014
Conseil en assurances et services financiers	S/O
Environnement, hygiène et sécurité au travail	100 %
Techniques de bureautique	82 %
Techniques de comptabilité et de gestion	100 %
Techniques d'éducation spécialisée	92 %
Techniques de génie mécanique	100 %
Techniques de l'informatique	100 %
Techniques de soins infirmiers	86 %
Technologie de l'électronique industrielle	67 %
MOYENNE	91 %

La dernière relance a été effectuée auprès des **164** diplômés des programmes techniques de décembre 2013 et mai 2014.

Le taux de placement des diplômés de décembre 2013 et mai 2014 se destinant à l'emploi est de **91 %**.



POPULATION ÉTUDIANTE AU 20 SEPTEMBRE 2014

		Session			NIVEAU Session			Session			ANNÉE 2014 Grand total			2013	2012
		1	2	T	3	4	T	5	6	Total	Garçon	Fille	Total		
PROGRAMMES															
Accueil et intégration	081.01	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	50
Session de transition	081.03	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	22
Tremplin DEC	081.06	101	0	101	0	0	0	0	0	0	47	54	101	85	0
Sciences de la nature et Arts et Lettres	200.16	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2
Sciences de la nature	200.BO	75	9	84	33	1	34	0	0	0	61	57	118	101	105
Sciences humaines : profil général	300.30	89	39	128	47	9	56	0	0	0	91	93	184	187	201
Sciences humaines : profil math-administration	300.32	19	2	21	6	2	8	0	0	0	17	12	29	45	45
Sciences humaines et Arts et Lettres	300.16	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2	3
Arts et Lettres	500.A1	0	1	1	8	0	8	0	0	0	1	8	9	26	23
Arts, lettres et communication	500.A1	23	2	25	0	0	0	0	0	0	4	21	25	0	0
TOTAL PRÉUNIVERSITAIRE		307	53	360	94	12	106	1	0	1	221	245	466	446	451
PROGRAMMES															
Soins infirmiers	180.A0	47	19	66	44	1	45	29	0	29	15	125	140	149	139
Techniques de génie mécanique	241.A0	19	0	19	11	1	12	15	4	19	48	2	50	43	48
Technologie de l'électronique industrielle	243.C0	13	4	17	12	3	15	18	3	21	51	2	53	59	70
Environnement, hygiène et sécurité au travail	260.B0	13	2	15	15	2	17	5	3	8	14	26	40	37	36
Techniques d'éducation à l'enfance	322.A0	14	4	18	8	0	8	0	0	0	0	26	26	20	0
Techniques d'éducation spécialisée	351.A0	76	19	95	53	11	64	43	3	46	20	185	205	202	175
Techniques de comptabilité et de gestion	410.B0	8	2	10	8	2	10	4	3	7	16	11	27	44	44
Spécialisation coordination travail de bureau	412.AA	11	2	13	9	3	12	11	0	11	0	36	36	36	45
Spécialisation en informatique de gestion	420.AA	15	4	19	11	3	14	4	0	4	36	1	37	32	31
TOTAL TECHNIQUE		216	56	272	171	26	197	129	16	145	200	414	614	622	588
GRAND TOTAL		523	109	632	265	38	303	129	16	145	421	659	1080	1068	1039

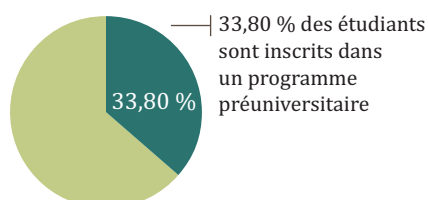
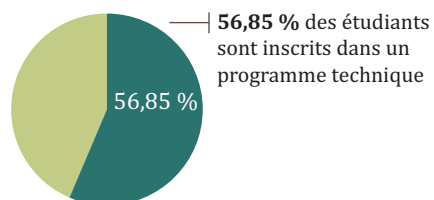
Temps partiel : 18

Temps plein : 1062

Total : 1080

QUELQUES STATISTIQUES INTÉRESSANTES :

À L'AUTOMNE 2014 :



*Excluant les étudiants en Tremplin DEC.



Fondation
du Cégep de Sorel-Tracy

Le Gala des

de la Fondation du Cégep de
en prix et bourses à 50 récipiendaires étudiantes et

L'EXCELLENCE DU DOSSIER SCOLAIRE

BOURSES D'EXCELLENCE À LA SANCTION DES ÉTUDES



Emerik Arsenault-Monette
Sciences de la nature



Alexandrine Boisvert
Tech. Éducation spécialisée



Catherine Boucher
Techniques de bureautique



Laurence Brochu
Sciences de la nature



Isabel Charbonneau
Tech. Administratives



Amandine David-Chaux
Tech. Soins infirmiers



Laurence Desrosiers
Sciences humaines



Antoine Huot-Archambeault
Tech. Génie mécanique



Jonathan Pélouquin
Tech. Électronique industrielle



Émilie Privé
Tech. Soins infirmiers



Renée Traversy-Larouche
Sciences humaines



Kate Wilson
Sciences de la nature

PRIX DU MÉRITE AUX PROGRAMMES DE DEC



Emerik Arsenault-Monette
Sciences de la nature



Renée Traversy-Larouche
Sciences humaines



Marina Provost
Arts, lettres et communication



Émilie Privé
Tech. Soins infirmiers



Antoine Huot-Archambeault
Tech. Génie mécanique



Jonathan Pélouquin
Tech. Électronique industrielle



Audrey Tanguay
EHST*



Isabel Charbonneau
Tech. Administratives



Rachel Benoit
Tech. Éducation spécialisée



Catherine Boucher
Techniques de bureautique



William Corbeil
Techniques de l'informatique

BOURSE RIO TINTO
FER ET TITANE



Kate Wilson
Sciences de la nature

BOURSE ALAIN-GOULET ET
MADELEINE-TREMPE-GOULET



Isabel Charbonneau
Techniques Administratives

BOURSE CLAIRE-MÉNARD-MARTEL



Andrienne Coutu
Tech. Éducation spécialisée



Charlie-Anne Lussier
Tech. Éducation spécialisée

BOURSE DU FONDS DES ARTS



Marina Provost
Arts, lettres et communication

PRIX D'EXCELLENCE EN FRANÇAIS



Kate Wilson
Sciences de la nature



Isabel Charbonneau
Techniques Administratives

PRIX DE LEADERSHIP

AUX ACTIVITÉS SOCIOCULTURELLES ET SPORTIVES

SPORT - ATHLÈTE DE L'ANNÉE
FÉMININE MASCULINE



Alex Boily
Tech. Génie mécanique
VOLLEYBALL MIXTE



Pierre-Luc Morin
Sciences de la nature
HOCKEY

SOCIOCULTUREL - LEADERSHIP
FÉMININE MASCULINE



Kate Wilson
Sciences de la nature



Vincent Dansereau
Sciences humaines

SPORT - RECRUE
FÉMININE MASCULINE



Kelly-Ann Fagnant
Sciences humaines
SOCCER FÉMININ



David Gagné
Tech. Électronique industrielle
BADMINTON

SPORT-ÉTUDES DE LA
FONDATION DES JARDINS



Camille Ruest
Sciences de la nature
PATINAGE ARTISTIQUE

UN ENGAGEMENT ET UNE CONTRIBUTION EXCEPTIONNELS

BOURSES COOPSCO



Alex Boily
Tech. Génie mécanique



Luna Dansereau
Arts, lettres et communication



Florence Fallon
Sciences de la nature



Kate Wilson
Sciences de la nature

BOURSE BEAURY-LEBEL



Charles-Philippe Beaulieu, Amaël Ducharme, Ghislain Dupuis, Antoine Joyal-Rousseau,
Daniel Lapierre, Olivier Salvas et Frédéric Thibault du projet *Les Nichoirs* dans le cadre du cours
Développement durable.



Alex Boily
Tech. Génie mécanique

PRIX DE L'ASSOCIATION
DES CADRES DU CÉGEP

Mérites 2015



Sorel-Tracy remet **24 400 \$**
étudiants et 14 Méritas honorifiques à des membres du personnel

L'EFFORT ET LA PERSÉVÉRANCE DANS LA RÉUSSITE SCOLAIRE

BOURSES DES TRAVAILLEURS DES FORGES DE SOREL



Alex Boily
Tech. Génie mécanique



Kevin Labbé
Tech. Soins infirmiers



Catherine Gendron
Sciences humaines

BOURSES DE PERSÉVÉRANCE NORMAND-BRUNET



Marie-Eve Carpentier
Sciences humaines



Kim Chamberland
Tech. Soins infirmiers

BOURSES DES ÉTUDIANTES ET DES ÉTUDIANTS DE TAD



Cindy Champigny
Tech. Administratives



Catherine Hébert
Tech. Administratives

PRIX DU SYNDICAT DU PERSONNEL DE SOUTIEN



Véronique Dulong
EHST*



Maude Mercier
Tech. Génie mécanique

BOURSES ARCELOR MITTAL

INFORMATIQUE



William Corbeil

GÉNIE MÉCANIQUE



Simon Séguin



Catherine Julien
Tech. Éducation spécialisée



Simon Séguin
Tech. Génie mécanique

PRIX DU SYNDICAT DU PERSONNEL PROFESSIONNEL



Émilie Verrette
Tech. Soins infirmiers

PRIX DE LA FORMATION CONTINUE



Guylaine Ouellet
AEC Intervention en travail social



Diane Godère
AEC Intervention en milieu
juvénile et correctionnel

ÉLECTRONIQUE INDUSTRIELLE



Philippe La Madeleine

ENVIRONNEMENT, HYGIÈNE ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL



Philippe-Alexandre
Vourlensis

PRIX DE L'ACCOMPLISSEMENT PERSONNEL EN ARTS ET LETTRES



Marina Provost
Arts, lettres et communication

BOURSES D'ÉTUDES DU SYNDICAT DES ENSEIGNANTES ET ENSEIGNANTS DU CÉGEP DE SOREL-TRACY FEC-CSQ



Amélie Larivière
Tech. de bureautique



Tristan Nourry
Tech. Génie mécanique



Kate Wilson
Sciences de la nature

C'EST SOUS LE THÈME DE

« L'apprentissage de l'excellence et de la persévérance » que la Fondation du Cégep tenait sa 27^e édition du Gala des Mérites

Par leur conscience, leur sensibilité et leur générosité, les donateurs à la Fondation du Cégep de Sorel-Tracy favorisent l'apprentissage de l'excellence et de la persévérance. Leurs dons représentent un soutien inconditionnel au développement du Collège, de ses étudiantes et de ses étudiants et au développement même de leur communauté.

À VOUS TOUTES ET À VOUS TOUS,
GÉNÉREUX DONATEURS,
BRAVO ET MERCI !

LES MÉRITAS AU PERSONNEL

INNOVATION PÉDAGOGIQUE



Lyne Falardeau
Prof. de Soins infirmiers

ENGAGEMENT PÉDAGOGIQUE



Denise Tessier
Prof. de mathématiques

DÉV. SOCIAL ET COMMUNAUTAIRE



André Charrier
Prof. de bureautique

PRIX DE LA RELÈVE ENSEIGNANTE



Guillaume Leblanc
Prof. d'éducation physique

CONTRIBUTION AU DÉVELOPPEMENT DU COLLÈGE



Amélie Lamothe
Personnel de soutien



Mélanie Rainville
Personnel de soutien



Mélanie Lavallée
Personnel professionnel



Nathalie Gravel
Personnel cadre

PRODUCTION DE MATÉRIEL DIDACTIQUE



Julie Martel
Prof. de Techniques
d'éducation à l'enfance



Carole Lambert
Prof. de Techniques
d'éducation à l'enfance



Andrée-Anne
Létourneau
Prof. de Techniques
d'éducation à l'enfance

LE CÉGEP DE SOREL-TRACY MIS SUR UN PIÉDESTAL PAR SES ÉTUDIANTS



Crédit photo : Gabriel Rancourt

Un sondage réalisé auprès des étudiants du Cégep de Sorel-Tracy révèle que 92 % d'entre eux considèrent que leur expérience collégiale fait plus que répondre à leurs attentes. Cette vaste majorité d'étudiants qualifie le Cégep de Sorel-Tracy de collège à dimension humaine où ressort vivement la qualité de l'encadrement pédagogique et l'accessibilité enseignant-étudiant.



Crédit photo : Guy Bergeron

LE MAGASIN DU MONDE VIENT EN AIDE À LA RECONSTRUCTION D'UNE ÉCOLE AU NÉPAL

À la suite du séisme survenu en avril 2015, le Magasin du Monde du Cégep de Sorel-Tracy a remis une partie des profits réalisés en 2014-2015 pour reconstruire l'école Victor-Hugo Manjushree située près de Katmandou qui a été lourdement endommagée lors de la catastrophe.



LUNA DANSEREAU, GAGNANTE DU CONCOURS LES VOIX DE LA POÉSIE 2015

Luna Dansereau, étudiante en Arts, lettres et communication a été couronnée grande gagnante de la section française du concours les Voix de la poésie 2015. Ce concours regroupait plus de 40 000 participants à travers le Canada, dont 39 concurrents qui se classaient pour la finale. Lors de l'épreuve de qualification finale, trois participants ont été retenus pour se disputer la 1^{re} place de la section française et grâce à sa performance exceptionnelle, c'est Luna qui l'a remportée.



Dans le cadre de l'application de l'article 20 de la *Loi sur la gestion et le contrôle des effectifs des ministères, des organismes et des réseaux du secteur public ainsi que des sociétés d'État*, le Collège doit faire état au rapport annuel, des renseignements relatifs aux contrats de service comportant une dépense de 25 000 \$ et plus pour la période du 1^{er} janvier au 30 juin 2015. Le seul contrat concerné pour notre institution a été signé avec de la firme d'architectes Poirier, Fontaine architectes Inc. pour un montant de 103 742 \$ (avant taxes) et est relatif à la construction d'un nouveau gymnase.

RÉPARTITION DES MEMBRES DU PERSONNEL PAR CATÉGORIE D'EMPLOI

CATÉGORIES D'EMPLOI :	Du 1 ^{er} janvier 2014 au 31 mars 2014			Du 1 ^{er} janvier 2015 au 31 mars 2015			2014 vs 2015		
	Nombre d'heures déclarées			Nombre d'heures déclarées			Différence du nombre d'heures déclarées		
	RÉMUNÉRÉES	TRAVAILLÉES	SUPPLÉMENTAIRES	RÉMUNÉRÉES	TRAVAILLÉES	SUPPLÉMENTAIRES	RÉMUNÉRÉES	TRAVAILLÉES	SUPPLÉMENTAIRES
Hors-cadres	896,00	896,00	0,00	896,00	896,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Cadres	3880,00	3880,00	0,00	3952,00	3952,00	0,00	72,00	72,00	0,00
Gérants	1456,00	1456,00	0,00	1344,00	1344,00	0,00	-112,00	-112,00	0,00
Professionnels	8448,55	8448,55	0,00	7952,55	7952,55	0,00	-496,00	-496,00	0,00
Enseignants	47328,13	47328,13	0,00	45864,96	45864,96	0,00	-1463,17	-1463,17	0,00
Techniciens	10938,63	10909,30	29,33	11712,84	11671,84	41,00	774,21	762,54	11,67
Personnel de Bureau (soutien administratif et paratechnique)	6862,30	6861,30	1	6820,75	6820,75	0,00	-41,55	-40,55	-1,00
Ouvriers (soutien ouvrier)	651,64	650,64	1	656,75	656,75	0,00	5,11	6,11	-1,00
TOTAL COLLÈGE	80461,25	80429,92	31,33	79199,85	79158,85	41,00	-1261,40	-1271,07	9,67

*Globalement, le niveau d'effectif établi conformément à l'article 38 de la loi sur la gestion et le contrôle des effectifs des ministères, des organismes et des réseaux du secteur public ainsi que des sociétés d'État, pour la période du 1^{er} janvier au 31 mars 2015 n'excède pas celui de la période correspondante de 2014.



Crédit photo : Courtoisie

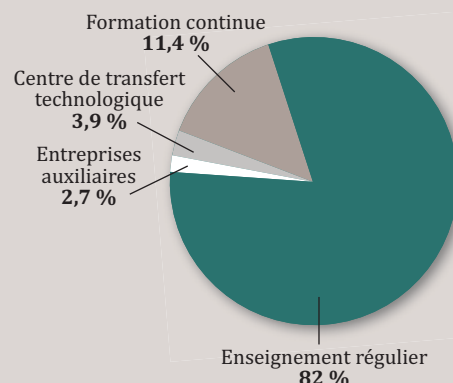
UNE PROFESSEURE DE FRANÇAIS HONORÉE PAR L'ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DE PÉDAGOGIE COLLÉGIALE (AQPC)

Marie-Claude Lévesque, enseignante de français au Cégep de Sorel-Tracy a reçu la *Mention d'honneur 2015* de l'Association québécoise de pédagogie collégiale (AQPC). Par cette nomination, le Collège tenait à souligner l'excellence du travail, la passion et les méthodes pédagogiques innovatrices de madame Lévesque. Ces réalisations témoignent d'un intérêt marqué pour la recherche scientifique et l'innovation en éducation.

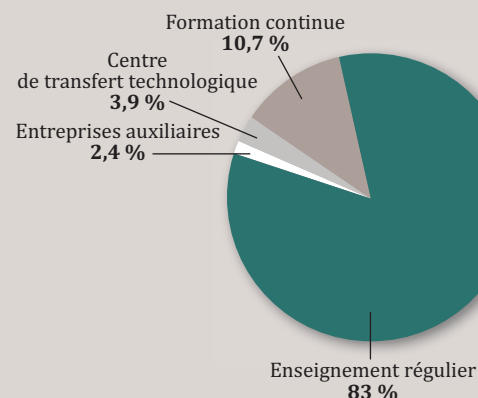
RÉSULTATS D'OPÉRATIONS DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 30 JUIN 2015

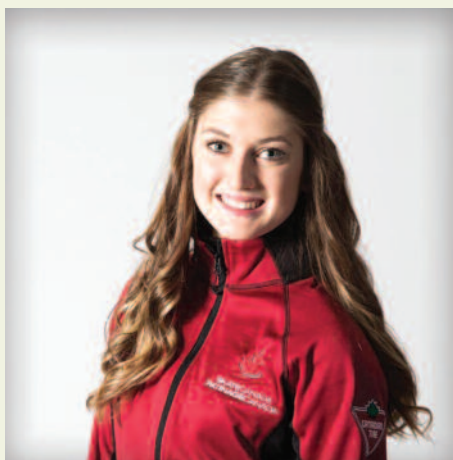
	2014-2015	2013-2014
REVENUS		
ENSEIGNEMENT RÉGULIER	\$	\$
Professeurs	7 999 637	7 891 250
Autres personnels et gestion des ressources matérielles	5 422 410	5 274 965
Service de la dette et opérations de financement	(20 407)	(23 246)
Autres allocations spéciales	362 795	590 204
	13 764 435	13 733 173
Formation continue	1 905 564	2 509 835
Centre collégial de transfert technologique	660 992	383 174
Entreprises auxiliaires	453 176	428 291
	16 784 167	17 054 473
DÉPENSES		
ENSEIGNEMENT RÉGULIER		
Professeurs	7 863 967	7 947 719
Autres personnels et gestion des ressources matérielles	5 538 809	5 446 409
Service de la dette et opérations de financement	17 702	19 377
Autres allocations spéciales	523 721	748 277
	13 944 199	14 161 782
Formation continue	1 800 114	1 972 006
Centre collégial de transfert technologique	661 029	388 475
Entreprises auxiliaires	407 026	377 208
	16 812 368	16 899 471
EXCÉDENT DES REVENUS (DÉPENSES)	(28 201)	155 002
Conciliation du solde de fonds		
Solde au 30 juin de l'exercice précédent	1 612 548	1 681 171
Résultats de l'exercice	(28 201)	155 002
Virements interfonds	(166 130)	(223 625)
Solde de fonds au 30 juin de l'exercice	1 418 217	1 612 548

REVENUS PAR CHAMP D'ACTIVITÉS 2014-2015



DÉPENSES PAR CHAMP D'ACTIVITÉS 2014-2015





KIM DEGUISE LÉVEILLÉE SE HISSE AU SOMMET

Le 2 novembre 2014, lors des championnats de section de patinage artistique à Sherbrooke, Kim DeGuise Léveillée, étudiante au Cégep de Sorel-Tracy en Sciences humaines, profil mathématique et administration a remporté la 1^{re} place devant 14 autres concurrentes. Reconnue championne canadienne junior en janvier 2014, puis championne québécoise sénior en novembre 2014, Kim ne cesse de nous épater. Au Collège, Kim fait partie du programme Alliance Sport-Études en tant qu'athlète espoir. À ce titre, elle bénéficie de services d'encadrement pédagogique et d'un suivi particulier afin de réussir ses études tout en excellant dans son sport.

DES ÉTUDIANTES EN SOINS INFIRMIERS FONT UN STAGE INTERNATIONAL AU PÉROU

Sept étudiantes et deux enseignantes du programme de Soins infirmiers ont vécu un périple de trois semaines en jungle amazonienne. Plus précisément, c'est dans un petit village au nord-est du Pérou, à Indiana que ce groupe a pu effectuer un stage à volet humanitaire auprès d'une clientèle des plus défavorisées.



Crédit photo : Cégep

LA COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION AU 30 JUIN 2015

Nom et fonction	Représentant
Alain Chalifoux, président	Entreprises
Sylvie Cusson, vice-présidente	Socioéconomique
Denis Boucher	Directeur des études
Fabienne Desroches	Directrice générale
Andrée Cournoyer	Socioéconomique
Sylvain Descheneaux	Socioéconomique
Sylvie Labelle	Socioéconomique
Andrée Labrie	Socioéconomique
Claude Lambert	Entreprises
Danièle Bouvier	Parents
Isabelle Dubé	Parents
Francis Lamarche	Étudiant - secteur technique
Vincent Pouliot	Étudiant - secteur préuniversitaire
Marc-André Jean-Montenegro	Titulaire de diplôme préuniversitaire
Vincent Malo	Titulaire de diplôme technique
Julie Martel	Personnel enseignant
Michel Duhaime	Personnel enseignant
Martin Saint-Germain	Personnel professionnel
Suzanne Auclair	Personnel de soutien

CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DES ADMINISTRATEURS DU CÉGEP DE SOREL-TRACY

PRÉAMBULE

Les présentes règles d'éthique et de déontologie sont adoptées en vertu de la Loi modifiant la Loi sur le ministère du Conseil exécutif et d'autres dispositions législatives concernant l'éthique et la déontologie, le Règlement sur l'éthique et la déontologie des administrateurs publics (L.R.Q., c. M-30, a. 3.0.1 et 3.0.2; 1997, c. 6, a. 1). Ces dispositions complètent les règles d'éthique et de déontologie déjà prévues aux articles 321 à 330 du Code civil du Québec et aux articles 12 et 20 de la Loi sur les collèges d'enseignement général et professionnel. Les dispositions législatives d'ordre public, notam-

ment les articles 12 et 20 de la Loi sur les collèges d'enseignement général et professionnel prévalent, en cas de conflit, sur les dispositions du présent Code.

Références

- La Loi sur les collèges d'enseignement général et professionnel
- Le Code civil du Québec
- Règlement no 1 sur la régie interne du collège
- Règlement sur l'éthique et la déontologie des administrateurs publics

1. DÉFINITIONS

Dans le présent Code, les mots suivants signifient :

Administrateur : membre du conseil d'administration du Collège;

Administrateur membre du personnel : le directeur général, le directeur des études ainsi que les deux enseignants, le professionnel et l'employé de soutien respectivement élus par leurs pairs à titre d'administrateurs;

Code : code d'éthique et de déontologie des administrateurs;

CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DES ADMINISTRATEURS DU CÉGEP DE SOREL-TRACY

Collège : le Cégep de Sorel-Tracy;

Conseil : Le conseil d'administration du Cégep de Sorel-Tracy;

Conseil de discipline : comité constitué par le conseil. C'est le comité exécutif qui agit à titre de conseil de discipline;

Intérêt : ce qui importe, ce qui est utile, avantages.

2. OBJET

Le Code a pour objet d'établir certaines règles d'éthique et de déontologie régissant les administrateurs du Collège en vue :

- d'assurer la confiance du public dans l'intégrité, l'impartialité et la transparence du conseil d'administration du Collège, et
- de permettre aux administrateurs d'exercer leur mandat et d'accomplir leurs fonctions avec confiance, indépendance et objectivité au mieux de la réalisation de la mission du Collège.

3. CHAMP D'APPLICATION

Tout administrateur est assujéti aux règles du Code. De plus, la personne qui cesse d'être administrateur est assujéti aux règles prévues à l'article 5.2 du Code.

4. DEVOIRS GÉNÉRAUX

DES ADMINISTRATEURS

L'administrateur exerce sa fonction avec indépendance, intégrité et bonne foi au mieux de l'intérêt du Collège et de la réalisation de sa mission. Il agit avec prudence, diligence, honnêteté, loyauté et assiduité comme le ferait en pareilles circonstances une personne raisonnable et responsable.

5. OBLIGATIONS DES ADMINISTRATEURS

5.1 L'administrateur doit, dans l'exercice de ses fonctions :

- respecter les obligations que la loi, la charte constitutive du Collège et les règlements lui imposent et agir dans les limites des pouvoirs du Collège;
- éviter de se placer dans une situation de conflit entre son intérêt personnel ou l'intérêt du groupe ou de la personne qui l'a élu ou nommé et les obligations de ses fonctions d'administrateur;
- agir avec modération dans ses propos, éviter de porter atteinte à la réputation d'autrui et traiter les autres administrateurs avec respect;
- ne pas utiliser, à son profit ou au profit d'un tiers, les biens du Collège;
- ne pas divulguer, à son profit ou au profit d'un tiers, l'information privilégiée ou confidentielle qu'il obtient en raison de ses fonctions;

- ne pas abuser de ses pouvoirs ou profiter indûment de sa position pour en tirer un avantage personnel;
- ne pas, directement ou indirectement, accorder, solliciter ou accepter une faveur ou un avantage indu pour lui-même ou pour une autre personne;
- n'accepter aucun cadeau, marque d'hospitalité ou autres avantages que ceux d'usage et de valeur minime.

5.2 La personne qui cesse d'être administrateur doit, dans l'année suivant la fin de son mandat d'administrateur :

- se comporter de façon à ne pas tirer d'avantages indus de ses fonctions antérieures d'administrateur;
- ne pas utiliser de l'information confidentielle ou privilégiée relative au Collège à des fins personnelles et ne pas donner des conseils fondés sur des renseignements non disponibles au public;
- ne pas agir en son nom personnel ou pour le compte d'autrui relativement à une procédure, à une négociation ou à une autre opération à laquelle le Collège est partie. Cette règle ne s'applique pas à l'administrateur membre du personnel du Collège en ce qui concerne son contrat de travail.

6. OBLIGATION DE TRANSPARENCE DU CONSEIL ET OBLIGATION DE DISCRÉTION DES ADMINISTRATEURS

Les règles du présent article ont pour objet de concilier l'obligation de transparence du conseil d'administration avec l'obligation de discrétion des administrateurs.

6.1 L'accessibilité et la diffusion des documents du conseil d'administration. En principe, ont un caractère public, les documents suivants :

- le projet d'ordre du jour du conseil d'administration;
- le procès-verbal une fois adopté par le conseil d'administration;
- et, après adoption du procès-verbal, les documents d'appoint relatifs à un point.

Nonobstant la règle énoncée ci-dessus, le conseil d'administration peut, exceptionnellement, déclarer confidentiel un document du conseil d'administration et en restreindre l'accès :

- lorsqu'il s'agit d'un document dont l'accès en tout ou en partie doit ou peut être restreint en vertu de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels. Les documents de caractère public qui ne sont pas touchés par une déclaration de confidentialité du conseil d'administration sont accessibles sur demande;
- lorsqu'il s'agit d'un document qui se rapporte à une séance ou à une partie de

séance que le conseil d'administration déclare confidentiel pour des motifs d'intérêt public.

6.2 L'obligation du membre de préserver la confidentialité d'un document

- Lorsqu'un document du conseil d'administration n'est pas encore devenu accessible ou lorsqu'exceptionnellement l'accès à un document du conseil d'administration est restreint, l'administrateur est assujéti à l'obligation d'en préserver la confidentialité.

6.3 La divulgation des décisions du conseil d'administration

- Les décisions du conseil d'administration ont un caractère public. Il revient à la personne qui en a la responsabilité d'en assurer la diffusion et l'accessibilité en respectant les règles du présent Code et les prescriptions de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels.

7. RÉMUNÉRATION DES ADMINISTRATEURS

L'administrateur n'a droit à aucune rémunération pour l'exercice de ses fonctions d'administrateur du Collège. Il ne peut également recevoir aucune autre rémunération du Collège, à l'exception du remboursement de certaines dépenses préalablement autorisées par le comité exécutif. Cette disposition n'a pas pour effet d'empêcher les administrateurs membres du personnel de recevoir leur salaire et autres avantages prévus à leur contrat de travail.

8. RÈGLES EN MATIÈRE DE CONFLIT D'INTÉRÊTS

8.1 Objet

Les règles contenues au présent article ont pour objet de faciliter la compréhension des situations de conflit d'intérêts et d'établir des procédures et modalités administratives auxquelles est assujéti l'administrateur en situation de conflit d'intérêts pour permettre de procéder au mieux de l'intérêt du Collège.

8.2 Situations de conflit d'intérêts des administrateurs

Constitue une situation de conflit d'intérêts toute situation réelle, apparente ou potentielle, qui est objectivement de nature à compromettre ou susceptible de compromettre l'indépendance et l'impartialité nécessaires à l'exercice de la fonction d'administrateur, ou à l'occasion de laquelle l'administrateur utilise ou cherche à utiliser les attributs de sa fonction pour en retirer un avantage indu ou pour procurer un tel avantage indu à une tierce personne.



Sans restreindre la portée de cette définition et seulement à titre d'illustration, sont ou peuvent être considérées comme des situations de conflit d'intérêts :

- la situation où l'administrateur a directement ou indirectement un intérêt dans une délibération du conseil d'administration;
- la situation où un administrateur a directement ou indirectement un intérêt dans un contrat ou un projet de contrat avec le Collège;
- la situation où un administrateur, directement ou indirectement, obtient ou est sur le point d'obtenir un avantage personnel qui résulte d'une décision du Collège;
- la situation où un administrateur accepte un présent ou un avantage quelconque d'une entreprise qui traite ou qui souhaite traiter avec le Collège, à l'exception des cadeaux d'usage de peu de valeur;
- les situations de conflit d'intérêts pouvant avoir trait à l'argent, à l'information, à l'influence ou au pouvoir :

- les situations de conflit d'intérêts qui ont trait à l'argent sont notamment celles relatives aux avantages directs, cadeaux ou marques d'hospitalité ainsi qu'aux relations contractuelles entre le Collège et une organisation extérieure dans laquelle l'administrateur possède un intérêt direct ou indirect;
- les situations qui ont trait à l'information sont notamment celles relatives au respect de la confidentialité ou à l'utilisation de l'information à des fins personnelles;
- les situations qui ont trait à l'influence sont notamment celles relatives à l'utilisation des attributions de sa charge d'administrateur pour infléchir une décision ou obtenir directement ou indirectement un bénéfice à son propre avantage ou à celui d'un tiers;
- les situations qui ont trait au pouvoir sont notamment celles relatives à l'abus d'autorité, le fait de se placer dans une situation de vulnérabilité ou de porter atteinte à la crédibilité du Collège en ayant un comportement incompatible avec les exigences de sa fonction.

8.3 Situations de conflit d'intérêts des administrateurs membres du personnel

Outre les règles établies à l'article 8.2 du présent Code, l'administrateur membre du personnel est en situation de conflit d'intérêts dans les cas prévus aux articles 12 et 20.1 de la Loi sur les collèges d'enseignement général et professionnel.

8.4 Déclarations d'intérêts

Dans les trente (30) jours suivant l'entrée en vigueur du présent Code ou dans les trente (30) jours suivant sa nomination, l'administrateur doit compléter et remettre au président du conseil d'administration une déclaration des intérêts qu'il a à sa connaissance dans une entreprise faisant affaires ou ayant fait affaires avec le Collège et divulguer, le cas échéant, toute situation réelle, potentielle ou apparente de conflit d'intérêts pouvant le concerner. Cette déclaration doit être révisée et mise à jour annuellement par l'administrateur.

Outre cette déclaration d'intérêts, l'administrateur doit divulguer toute situation de conflit d'intérêts de la manière et dans les cas prévus au premier alinéa de l'article 12 de la Loi sur les collèges d'enseignement général et professionnel.

8.5 Interdictions

Outre les interdictions pour les situations de conflit d'intérêts prévues aux articles 12 et 20 de la Loi sur les collèges d'enseignement général et professionnel, l'administrateur qui est en situation de conflit d'intérêts à l'égard d'une question discutée au conseil d'administration doit, de plus, après avoir eu l'occasion de présenter ses observations, se retirer de la séance du conseil pour permettre que les délibérations et le vote se tiennent hors la présence de l'administrateur et en toute confidentialité.

8.6 Rôle du président

Le président du conseil est responsable du bon déroulement des réunions du conseil d'administration. Il doit trancher toute question relative au droit de voter à une réunion du conseil. Lorsqu'une proposition est reçue par l'assemblée, le président du conseil doit, après avoir entendu le cas échéant les représentations des administrateurs, décider quels sont les membres habilités à délibérer et à voter. Le président a le pouvoir d'intervenir pour qu'une personne s'abstienne de voter et pour que cette dernière se retire de la salle où siège le conseil. La décision du président est finale.

9. CONSEILLER EN DÉONTOLOGIE

Le secrétaire du conseil ou toute autre personne nommée par le conseil d'administration agit comme conseiller en déontologie. Ce dernier est chargé :

- d'informer les administrateurs quant au contenu et aux modalités d'application du Code;
- de conseiller les administrateurs en matière d'éthique et de déontologie;
- de faire enquête sur réception d'allégations d'irrégularités et de faire rapport au conseil d'administration;

- de faire publier dans le rapport annuel du Collège le présent Code ainsi que les renseignements prévus à la Loi.

10. CONSEIL DE DISCIPLINE

10.1

Le conseiller en déontologie saisit le conseil d'administration de toute plainte ou de toute autre situation d'irrégularité en vertu du Code ainsi que des résultats de son enquête.

10.2

Le conseil d'administration confie au comité exécutif la responsabilité d'agir à titre de conseil de discipline et de décider du bien-fondé de la plainte et de la sanction appropriée, le cas échéant.

10.3

Le comité exécutif notifie à l'administrateur les manquements reprochés et l'avise qu'il peut, dans les 30 jours, fournir par écrit ses observations au comité exécutif et, sur demande, être entendu par celui-ci relativement aux manquements reprochés et à la sanction appropriée.

10.4

Dans le cas d'une situation urgente nécessitant une intervention rapide ou dans un cas présumé de faute grave, qu'il s'agisse d'un manquement à une norme d'éthique ou de déontologie ou d'une infraction criminelle ou pénale, l'administrateur peut être relevé provisoirement de ses fonctions par le président du conseil d'administration.

10.5

Le comité exécutif qui conclut que l'administrateur public a contrevenu à la Loi ou au Code impose la sanction disciplinaire appropriée. Les sanctions possibles sont la réprimande, la suspension ou la révocation.

11. ENTRÉE EN VIGUEUR

Le présent Code a été adopté le 18 décembre 1997 et est entré en vigueur le 1^{er} janvier 1998.

Au cours de l'année 2014-2015, le conseiller en déontologie n'a été saisi d'aucune plainte ou situation particulière concernant l'application du Code d'éthique et de déontologie en vigueur au Collège depuis 1998 et aucun manquement au code d'éthique n'a eu lieu. Le texte intégral du Code d'éthique régissant les administrateurs est disponible sur le site Web du Collège.

BIENVENUE AU CÉGEP DE SOREL-TRACY

Située à 45 minutes à l'est de Montréal par l'autoroute 30, Sorel-Tracy est connue pour la richesse de son environnement et sa singularité historique.

Porte d'entrée des 103 îles du lac St-Pierre, ce territoire, reconnu « Réserve mondiale de la biosphère » pour ses richesses naturelles conservées à 90 % intactes malgré le voisinage de la civilisation, constitue un milieu humain et environnemental à la fois riche et sensible. Le Cégep de Sorel-Tracy compte parmi les plus fiers partenaires du développement durable de la région qualifiée récemment de Technopole en écologie industrielle.



CÉGEP DE SOREL-TRACY

3000, boulevard de Tracy
Sorel-Tracy (Québec) J3R 5B9

Téléphone : 450 742-6651
Télécopieur : 450 742-1878
info@cegepst.qc.ca



CAMPUS DE VARENNES

1555, boulevard Lionel-Boulet
Varennes (Québec) J3X 1P7

Téléphone : 450 929-0852
Télécopieur : 450 929-0810
fcontinue@cegepst.qc.ca

WWW.CEGEPST.QC.CA

Une publication de la Direction des ressources humaines, des communications et secrétariat général en collaboration avec tous les services et départements du Cégep

Dépôt légal : Novembre 2015
Bibliothèque nationale du Québec
Bibliothèque nationale du Canada

ISBN : 2-921229-56-0

